

Notedesservices n°95-102du 27avril1995

(Educationnationale:LycéesetCollèges,Ecoles)

Texteadresséauxrecteursd'académieetauxinspecteursd'académie,directeursdesservices départementaux.

ConditionsdeparticipationduMENàdesconcoursscolairesetàdesopérationsdiverses.

NOR:MENL9500762N

Le ministèredel'Educationnationaleestrégulièrement sollicitépourparticiperàdesopérationsdiverses tellesquedescampagnes,journées,semaines,années, commémorations,ainsiqu'àdesconcoursscolaires. Afindeveilleràcequecesinitiativesprésentent un réelintérêtpourlesélèves,ilaparunécassairede définir desorientationspermettantd'adopteruneposition claire surleséventuellesconditionsdeparticipation du ministèredel'Educationnationale.Ceprincipevaut,qu'ils'agissedeparrainage,desoutienoud'aidiverses,ycomprisladiffusiond'informations.

Qu'ellessoientsoutenues,impulséesouorganisées parl'administrationcentrale,lesservicesdéconcentrés oulesétablissementscolaires,ilestétabli,avanttout,quedesactionsnepeuventêtreentreprises que surlabaseduvolontariatetsoularesponsabilité deschefs'd'établissement,desdirecteurs'd'école,des enseignantssetdesautresmembresdelacommunauté éducative.

Pourtoutedemandedeparticipationàdesconcoursoptionsdiverses,lesdossiersprésentésdoivent êtreexaminésàlalumièredescritèressuivants:

1. LERESPECTDESPRINCIPESFONDAMENTAUXDEL'ÉCOLE

Aucunedesmodalitésdel'opérationnedoitcontreviolerlesprincipesdeneutralitéquisous-tendentle fonctionnementdel'écoleoudeleétablissement scolaire.Ilestappelé,enparticulier,queleschefs d'établissement,lesdirecteurs'd'écoleetlesenseignantsnedoivent,enaucunemanière,favoriserdes pratiquescommercialesoupublicitairesdurantles activitéscolaires.

C'estainsi,parexemple,quelorsqu'uneentreprise privéeorganiseunconcours,lesétablissementscolaires nedoivent,enaucuncas,s'yassocier,àquelquedegré quecesoit,silaraisonsocialdecetteentrepriseet lesactivitésqu'elleproposeontsanslienavecl'actionéducative.

2. L'INTÉRÊTPÉDAGOGIQUEGLOBALDEL'ACTIONENVISAGÉE

Celle-cidoitrépondreàunobjectifprécis,liéà l'éducationdansquelquedomainequedesoit-sant é,culture, civisme...-,sousdesformesquipeuventêtrediverses:promotiond'activitéd'apprentissage,miseen valeur d'unediscipline,sensibilisationàdescomportementsciviques,ouautres...

3. LAPRÉSENCEDUTHÈMEPROPOSÉDANSLESPROGRAMMESSCOLAIRES

Lestravauxentreprisdanslecadredelacampagne, delajournéeouduconcoursoiventêtreintégrés dans lescontenusd'uneouplusieursdisciplinesd'enseignementetinscritsdanslesactivitéséducatives définies parleprojetd'écoleoud'établissement.

4. DANSLECASDESOPÉRATIONS PRIMÉES, L'OBLIGATIONDEL'ADÉQUATION DESPRIXETDES RÉCOMPENSESAL'ÂGEETAUXINTÉRÊTS DUPUBLICCONCERNÉ

Serontexcluslesprixindividuelsenespècessansprécisiond'objetsd'utilisationoudevaleurexcessive. Enfonctiondescritères,l'examen desdemandesprésentéesdoitconduireàadopterl'unedes trois attitudes suivantes:

Interdictionpureetsimpleencasdecontradiction avecdesdispositions législativesou réglementairesetde non-respectd'un descritères mentionnés ci-dessus ;

Simple autorisation consistant à informer les différents échelons, en leur laissant le soin d'y donner suite;

Participation effective favorisant la mise en œuvre del'opération et permettant sa valorisation.

Ilresteessentielqu'une grandelibertéd'appréciation soit laisséeaux autorités localement compétentes de l'Education nationale. C'est à leurs niveaux qu'il doit être procédé à un examen scrupuleux des demandes, tel qu'il est défini dans la présente circulaire, avant d'accorder toute autorisation de mise en œuvre d'une

Jevous remercie de bien vouloir veiller au respect decescritères.

(BO n°19du 11mai1995)